



Composition de la CENI et report de la date limite du dépôt de candidature
ANC, OBUTS ET ODDH DU COLLECTIF IRONT OU N'IRONT PAS ? P 2



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

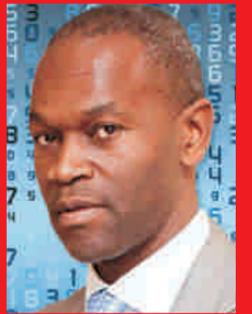


Refus de l'invitation du gouvernement au dialogue **LE COLLECTIF « SAUVONS LE TOGO »** P 2 **CONFIRME QUE SES OBJECTIFS SONT AILLEURS**

- **Naissance de la Synergie Citoyenne pour des Elections Démocratiques (SYCED)**
UNE LEÇON AUX ODDH QUI PERDENT DE VUE LEUR RÔLE P 3
- **Nouvelle politique préventive à travers l'assainissement**
PLUIES TORRENTIELLES SUR LA CAPITALE, LOME RESISTE AUX INONDATIONS P 3
- **Le Civisme Aujourd'hui**
EVITONS DE LAISSER NOS ANIMAUX DOMESTIQUES TRAÎNER DANS LES RUES P 5

Interview de M. Hervé ASSAH, Représentant Résident de la Banque Mondiale au Togo

« NOUS ENCOURAGEONS LE GOUVERNEMENT A POURSUIVRE ET A INTENSIFIER LES REFORMES POUR POUVOIR ACCELERER LA CROISSANCE » P 4



Cinquième Foire Artisanale du Togo
PARTENAIRE OFFICIEL
MINISTÈRE GÉNÉRAL DES IMPÔTS
PLUS DE 200 STANDS
15 PAYS PARTICIPANTS
KARA 2012 05 AU 15 JUILLET
THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

TR 070 du 29 Juin 2012
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

AFRIATECH
Archivage Numérique-GED-Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 • Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !

Composition de la CENI et report de la date limite du dépôt de candidature ANC, OBUTS ET ODDH DU COLLECTIF IRONT OU N'IRONT PAS ?



Un récent communiqué du Président de l'Assemblée Nationale a apporté l'information que la date limite du dépôt des candidatures pour les partis politiques et les organisations de la société civile intéressés par une éventuelle représentation au sein de la prochaine Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) initialement prévue pour le vendredi 22 juin 2012 à 17h 30mn est reportée au vendredi 06 juillet 2012 à 17h 30mn. Ce report est généralement analysé comme une séance de rattrapage à l'endroit des partis politiques extraparlimentaires qui ont boycotté le dialogue et qui boudent les conditions de préparation des prochaines législatives. Ce report concerne sans doute les organisations de la Société civiles qui dirigent le Collectif « Sauvons le Togo » et qui ont suffisamment prouvé leur intérêt et surtout leur engagement sur les questions électorales et politiques. Ici, on pense aux partis comme l'ANC, OBUTS et aux associations comme le CACIT, la LTDH, ...etc. Mais la question que les uns et les autres se posent est de savoir si ce report de la date limite de dépôt de candidature va faire bouger les lignes quand on se réfère au refus exprimé hier de prendre part aux nouvelles discussions auxquelles le gouvernement les a conviées à la primature. La CENI, selon l'article 12 du nouveau Code Electoral adopté, se compose de dix-sept (17) membres à raison de cinq (05) pour la majorité parlementaire, cinq (05) pour l'opposition parlementaire, trois (03) pour les partis politiques extraparlimentaires, trois (03) pour la société civile et un (01) représentant de l'Administration territoriale, ministère impliqué dans l'organisation des élections. Plusieurs partis politiques extraparlimentaires comme le PRR et associations de la société civile se bousculent depuis le déclenchement du processus pour leur représentation au sein de la CENI.

Germain POULI

Naissance de la Synergie Citoyenne pour des Elections Démocratiques (SYCED) UNE LEÇON AUX ODDH QUI PERDENT DE VUE LEUR RÔLE

A l'approche de la tenue des prochaines législatives qui seront couplées avec les locales, les acteurs traditionnellement engagés s'organisent pour impacter l'issue de ces prochaines consultations afin de le rendre plus crédibles tout en préservant les grandes avancées enregistrées dans le domaines lors des législatives d'Octobre 2007 et de la Présidentielle de mars 2010.

C'est ainsi qu'en marge des violentes manifestations organisées en début du mois de juin par certaines associations de la Société Civile en parfaite intelligence avec des partis politiques de l'opposition, une initiative de la Concertation Nationale de la Société Civile vient de réunir près d'une trentaine d'Organisations de la Société Civile (28 au total) au sein d'un regroupement dénommé Synergie Citoyenne pour des Elections Démocratiques (SYCED). Cette synergie dirigée par Mme Marie Marie DOGBE veut s'inspirer du modèle ghanéen pour mieux accompagner les prochains scrutins. Elle travaillera en toute neutralité aux côtés des partis politiques, de la CENI, des médias et autres institutions impliquées dans le déroulement et l'organisation des élections prochaines. Pour le SYCED, le rôle de la société civile s'illustre dans sa capacité à consolider les acquis démocratiques comme cela se fait tout près de nous chez nos voisins de l'Ouest. Rien à avoir avec les actions subversives initiées depuis deux mois par les ODDH au sein du Collectif « Sauvons le Togo »

Patrick NIMA

Refus de l'invitation du gouvernement au dialogue LE COLLECTIF « SAUVONS LE TOGO » CONFIRME QUE SES OBJECTIFS SONT AILLEURS

Le Collectif « Sauvons le Togo » a décliné une demi-heure seulement avant l'heure du rendez-vous, l'invitation du gouvernement à dialoguer. Le collectif tente d'expliquer ce refus par les trois décès qu'il impute aux répressions, la libération des personnes interpellées et détenus et la restitution des appareils de sonorisation saisis lors des manifestations des 12 au 14 juin derniers, manifestations émaillées de violences et casses. Le gouvernement pour sa part réagira un peu plus tard dans la journée d'hier pour déplorer ce refus de dialoguer et apporter des précisions sur les causes des décès allégués. Il ressort du communiqué du gouvernement, qui cite des sources hospitalières à Sokodé et à Lomé, que les décès auraient pour causes principales l'hypertension artérielle et le paludisme chronique.

Au-delà de tout, le constat de l'impossibilité d'un dialogue s'étale au grand jour et chacun de tirer désormais ses conclusions sur la volonté des uns et des autres à aller au dialogue.

On se rappelle que suite aux récentes violences qui ont marquées les manifestations du collectif, l'Union Européenne, le Quai d'Orsay, l'Allemagne et bien d'autres partenaires avaient clairement précisé leur attachement au respect des libertés, à la préservation des avancées démocratiques et à la nécessité de faire prévaloir le dialogue. Dans plusieurs de leurs



déclarations, les responsables du collectif avaient dit être disposés au dialogue.

Dans ce sens plusieurs voix s'étaient élevées pour inviter le gouvernement à rouvrir un autre dialogue.

C'est ainsi qu'à l'issue du conseil des ministres tenu mercredi, une invitation a été adressée aux membres du Collectif "Sauvons le Togo" pour de nouvelles discussions. Pour le gouvernement l'ouverture de cette ènième discussion vise à montrer la volonté du chef de l'Etat Faure Gnassingbé à privilégier le dialogue « comme axe de gestion du pouvoir » et comme « axe de règlement de nos conflits ».

Ces préalables posés par le collectif qui s'assimilent à un refus ne surprennent plus, car nombreux sont les togolais et les observateurs qui ont compris depuis l'échec successifs du

dialogues au sein du CPDC rénové, du dialogue inclusif et du dernier dialogue tripartite, que l'objectif du collectif, à travers ses manifestations, est bien ailleurs.

Il est apparu en réalité que les différents partis politiques qui composent ce collectif ont largement prouvé aussi que leurs objectifs n'est pas le consensus. Alors qu'on cesse de rabattre les oreilles des togolais avec des revendications pour lesquelles, on n'envisage aucune participation, aucune concession pour trouver des solutions. L'objectif qui se précise au niveau du collectif et de ses composantes est celui de compliquer la situation et d'anéantir les efforts et avancées du pays que la totalité des partenaires saluent et encouragent. A présent les togolais qui hésitaient encore, doivent être fixés.

Germain POULI

Réaction du gouvernement face aux allégations et au refus de « Sauvons le Togo » de répondre à l'invitation au dialogue

Le Gouvernement a chargé le Ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales de transmettre au Collectif Sauvons le Togo une invitation à prendre part le 28 juin 2012 à 9 heures aux discussions sur les préoccupations contenues dans la plate forme revendicative du Collectif. Cette initiative fondée sur la politique du dialogue et d'apaisement du Gouvernement n'a malheureusement pas trouvé un écho favorable au près des responsables du Collectif. En effet, par un courrier déposé ce jour à 8 heures 30 au Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales, soit une demi-heure avant la rencontre prévue à 9 heures, le Collectif a signifié son refus d'entamer le dialogue alléguant des raisons liées aux conséquences des manifestations des 12 et 13 juin 2012. Face aux allégations du Collectif, le Gouvernement tient à apporter les précisions suivantes :

De source médicale, Madame Amékoudji Yvonne âgée de 38 ans admise au CHU Sylvanus Olympio de Lomé le 15 juin 2012 est décédée le 22 juin 2012 d'une crise d'hypertension, suivant le rapport médical du 27 juin 2012, contrairement aux

allégations du Collectif qui la présente comme une victime des manifestations du 12 juin 2012. Par ailleurs Monsieur Dagbé Kouao Komlanvi est pour sa part décédé à domicile le 24 juin 2012 à la suite d'une crise aigue de paludisme comme l'atteste le rapport de l'assistant médical du Centre Médico Social Bon Secours de Sokodé.

En ce qui concerne les blessés, la croix rouge togolaise a enregistré 31 blessés qui ont regagné leur domicile après des soins appropriés. Les forces de l'ordre ont enregistré dans leur rang 34 blessés. Pour les personnes en détention, la procédure suit son cours conformément aux textes en vigueur. Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement déplore que le Collectif ait choisi de rejeter cette offre de dialogue. Tout en rendant hommage à la mémoire de ses concitoyens et en souhaitant prompt rétablissement aux blessés, le Gouvernement tient à réaffirmer sa foi dans le dialogue comme moyen privilégié de résolution des contradictions qui peuvent surgir dans notre marche résolue vers plus de démocratie.

Fait à Lomé le 28 juin 2012,
Le Gouvernement

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Nouvelle politique préventive à travers l'assainissement PLUIES TORRENTIELLES SUR LA CAPITALE, LOME RESISTE AUX INONDATIONS

La capitale Lomé a passé la journée du jeudi 28 juin sous une pluie torrentielle. Les habitants des quartiers habituellement connus pour un problème récurrent d'inondation, notamment ceux d'Agbalépédo, de Tokoin Auba et autres ont passé une journée quasi tranquille, mis à part quelques flaques d'eau aux coins des rues. Lomé qui a passé ces dernières saisons des pluies sous des menaces constantes d'inondations fait aujourd'hui bonne figure, ceci grâce aux multiples travaux d'assainissement et de construction d'ouvrages de rétention des eaux fluviales entrepris par le gouvernement togolais en collaboration avec la Banque Mondiale et le Fonds Mondial, sous la conduite de maître d'ouvrage AGETUR Togo.

En effet, ce nouvel aspect de la capitale, les loméens le doivent au Projet d'Urgence et de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE) qui vise à réhabiliter, restaurer, améliorer et étendre l'accès aux services d'infrastructures de base pour la population de Lomé et ses quartiers périurbains. Un projet financé par la Banque Mondiale et le Fond Mondial pour l'Environnement pour un montant global initial de 26,82 millions de dollars US, financement qui a bénéficié d'une rallonge de 15 millions de dollars US, soit un montant total de 41,82 millions de dollars US, soit l'équivalent de 19,8 milliards de francs CFA.

Le PURISE qui s'étale sur la période 2009 - 2013 est un projet piloté par



AGETUR Togo en tant que maître d'ouvrages et scindé en deux. La composante A du projet concerne la réhabilitation des infrastructures et la composante B consiste en un appui institutionnel. Concernant la réhabilitation des infrastructures dont les travaux sont à l'heure actuelle à une étape très avancée selon l'état d'avancement au 27 juin 2012, le PURISE a procédé au curage de 70km de caniveaux, à la construction de 3 bassins de rétention d'eau pluviales et leurs collecteurs dans les quartiers d'Agbalépédogen et Aflao Gakli, et à la construction de caniveaux et de collecteurs pour drainer les eaux des quartiers Tokoin Forever Auba vers le Lac Est. En dehors de ces réalisations sous la houlette du PURISE, le Ministère des Travaux Publics a joué sa partition avec les travaux d'aménagement de la bretelle Totsi.

Tout est donc mis en œuvre pour redonner un bel aspect à la capitale togolaise et lui éviter les désagréments liés aux inondations. Il faut aussi noter qu'en dehors de ces travaux précités, le PURISE œuvre également dans l'approvisionnement en eau potable, dans la réhabilitation du réseau électrique et dans la gestion post sinistre avec la construction à Agoè Logopé d'un centre pour sinistré de catastrophes naturelles et/ou anthropiques pouvant accueillir 1000 personnes. Tous ces projets ont également eu des répercussions sociales avec les dédommagements des populations riveraines et des réalisations à caractère social et communautaire comme la construction d'un nouveau marché d'Agbalépédogan. Puisse ce mieux être se pérenniser.

La Rédaction

Coopération Germano togolaise 17,7 MILLIARDS DE F.CFA POUR DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AU TOGO

Une délégation allemande a séjourné au Togo depuis le début de la semaine pour régler les derniers détails de la reprise de la coopération entre le Togo et l'Allemagne. La délégation allemande a conclu sa visite avec la signature d'un large accord de coopération avec la partie togolaise. Cette signature intervient à l'issue de deux jours de "négociations" entre les autorités togolaises et une délégation allemande conduite par Mme Ute Heinbuch, dans le cadre de la reprise entière et pleine des relations entre le Togo et l'Allemagne. Le montant de cet accord s'élève à 27 millions d'euros soit la bagatelle somme de 17,7 milliards de F CFA. Cette somme est une subvention non remboursable que l'Allemagne va mettre à la disposition du Togo pour des projets de développement.

En effet, les autorités togolaises ont soumis à leurs partenaires allemands une série de projets dans trois secteurs clés. Il s'agit des secteurs de la formation technique et professionnelle et de l'emploi des jeunes, du développement rural, y compris l'agriculture, la gouvernance et la décentralisation. Tous les projets ont été examinés puis validés par les experts à Berlin. Les documents ont été signés ce mercredi à Lomé entre le ministre togolais des finances Adjy Ayassor et Mme Ute Heinbuch, Chef division Afrique de l'Ouest, du Centre et Madagascar du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

La signature de cet accord qui consacre la reprise pleine et entière des relations entre le Togo et l'Allemagne n'est pas sans réjouir les autorités togolaises. Pour le ministre



togolais des finances Adjy Othè Ayassor, « Ce financement permettra de soutenir les réformes de bonne gouvernance politique et économique, avec un accent particulier sur le processus de décentralisation. Il permettra entre autre une meilleure prise en charge des questions de développement local par les citoyens et les collectivités locales ». Du côté de l'ambassadeur d'Allemagne au Togo Joseph Weiss on précise que ce sont des « domaines très importants » du développement qui ont été choisis dans le cadre de cet appui à savoir l'agriculture, la formation des jeunes et la décentralisation.

Didier ASSOGBA

Cour suprême du Togo LE JUGE GAMATO AKAKPOVI REMPLACE LE PRESIDENT SORTANT ABALO PETCHELEBIA

La Cour suprême du Togo a un nouveau Président depuis le 27 juin. Il s'agit de Gamato Akakpovi qui succède à Abalo Pignakiwé Pétchélébia à la tête de cette haute chambre judiciaire de la Justice togolaise. C'est la substance d'un décret pris en Conseil des Ministres le Mercredi 27 juin dernier par le Président de la République. « Gamato Akakpovi, magistrat du premier groupe, premier grade, 3e échelon, précédemment président de la chambre judiciaire de la Cour suprême est nommé président de la Cour suprême en remplacement du président actuel », souligne le décret.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation de la Justice togolaise. M. Pétchélébia avait été nommé à la tête de cette haute chambre judiciaire en Décembre 2008. Sous sa présidence, la Cour Suprême a connu des dossiers assez compliqués qu'il a su traiter avec tact et professionnalisme. Le Magistrat Pétchélébia Abalo a fait son temps au sein du corps judiciaire et l'homme est plus proche de la sortie à cause de son âge avancé. Il a passé les quatre ans sans grande difficulté à la tête de cette cour qui a connu des affaires dont la plus retentissante



ces derniers mois reste sans doute le procès sur le complot contre la sûreté intérieure de l'Etat. En somme, c'est un bilan à la fois encourageant et parfois mitigé qu'on peut dresser de son passage à la tête de cette institution. C'est désormais Gamato Akakpovi qui a pris les rênes depuis le 27 juin et qui s'occupera des dossiers.

La Cour suprême est la plus haute juridiction du Togo en matière judiciaire et administrative. Elle est composée de deux Chambres, la Chambre administrative et celle judiciaire. Ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours. Son président est nécessairement un magistrat professionnel et il est nommé par un décret du président de la république en conseil des ministres sur proposition du Conseil supérieur de la Magistrature.

Dias MISSOKO

Problème d'insécurité à l'Université de Lomé UNE BANDE MAFIEUSE DE BRAQUEURS APPRÉHENDÉE

Depuis quelques temps, certains étudiants ont été victimes de braquages et d'agressions de toutes sortes, sans oublier le vol d'engins en pleine journée sur le campus universitaire. Ce sont généralement les étudiants qui empruntent les voies qui mènent vers les sorties d'Adéwi, Lomégan, Atikoumé et Klikamé et les étudiants qui logent dans les cités. La police universitaire ayant pris la mesure de la situation a diligenté une enquête qui a abouti vendredi dernier à la découverte d'une bande de 6 personnes basées dans la broussaille côté ouest du campus et à l'arrestation de quatre membres de la bande. Les deux autres étant plus habiles ont pu prendre la clé des champs. Ils étaient en possession du cannabis, un lot de préservatifs –

utilisé pour violer les étudiantes – et certains produits illicites. Pour l'heure, ils ont été remis à la Gendarmerie Nationale. Mais les enquêtes sont en cour pour mettre la main sur les autres membres de la bande.

Cet incident vient alors confirmer la nécessité de l'éclairage de tout le campus histoire de décourager l'installation et l'opération des brigands la nuit sur le campus. C'est le lieu aussi d'appeler les étudiants surtout ceux qui sortent des cours du soir à plus de vigilance car parmi eux, se trouvent des personnes peu crédibles. Pour l'heure la sérénité est de retour dans le temple du savoir. Mais plusieurs espèrent que toute l'équipe de cette bande soit arrêtée.

London KAWANA (stagiaire)

Interview de M. Hervé ASSAH, Représentant Résident de la Banque Mondiale au Togo « NOUS ENCOURAGEONS LE GOUVERNEMENT A POURSUIVRE ET A INTENSIFIER LES REFORMES POUR POUVOIR ACCELERER LA CROISSANCE »

La Banque Mondiale et la Banque Africaine de développement (BAD) accompagnent le développement du Togo avec des financements qui s'élèvent respectivement à 140 milliards de Fcfa et à 92 milliards, des montants importants qui ont pu être facilement mobilisés grâce à la mise en œuvre par les autorités togolaises de la stratégie de réduction de la pauvreté

« Notre souhait est que la stabilité politique soit assurée pour permettre une bonne mise en œuvre des programmes de développement que nous finançons pour le bénéfice ultime des populations togolaises », souligne Hervé ASSAH, le Représentant Résident de la Banque Mondiale au Togo, dans un entretien accordé à nos confrères de Republicoftogo.com.

M. Hervé ASSAH précise dans cet entretien que le taux de décaissement en faveur des différents projets est satisfaisant ce qui atteste que leur mise en œuvre suit le cahier des charges fixé entre le gouvernement et les deux institutions. Nous reprenons cette interview pour nos lecteurs

Republicoftogo.com : Au terme de la revue conjointe *Gouvernement togolais / Banque mondiale / Banque africaine de développement* qui a eu lieu la semaine dernière, il s'est révélé qu'en deux ans seulement, les deux institutions ont engagé plus de 232 milliards FCFA dans des projets au Togo. Comment expliquez-vous cet investissement massif en un si laps de temps?

Hervé Assah : Je voudrais pour commencer, exprimer notre satisfaction pour la tenue de l'atelier sur la Revue des portefeuilles de la Banque mondiale et de la BAD qui a été un succès grâce à la bonne coordination des actions par le gouvernement, et également grâce à toutes les équipes qui sont impliquées dans la gestion quotidienne des deux portefeuilles. L'Atelier a connu une très forte participation et les discussions ont été d'un niveau très élevé. Cette forte participation démontre tout l'intérêt que nos interlocuteurs ont pour les opérations que nous finançons pour le Togo, et cela est très encourageant pour nous.

Ceci étant, je rappelle que nos portefeuilles actuels s'élèvent respectivement à environ 140 milliards de francs CFA pour la Banque mondiale, et à 92 milliards pour ce qui concerne la BAD. Cela fait effectivement un total de 232 milliards de francs CFA engagés par les deux institutions, entièrement sous forme de dons. Ces investissements sont effectivement importants comme vous le soulignez dans votre question, et sont destinés à soutenir des interventions dans divers domaines, notamment : les infrastructures, l'agriculture et le développement rural, le développement communautaire, le secteur privé, l'emploi des jeunes, l'assistance technique, le renforcement des capacités, l'éducation, l'appui budgétaire, les changements climatiques, etc.

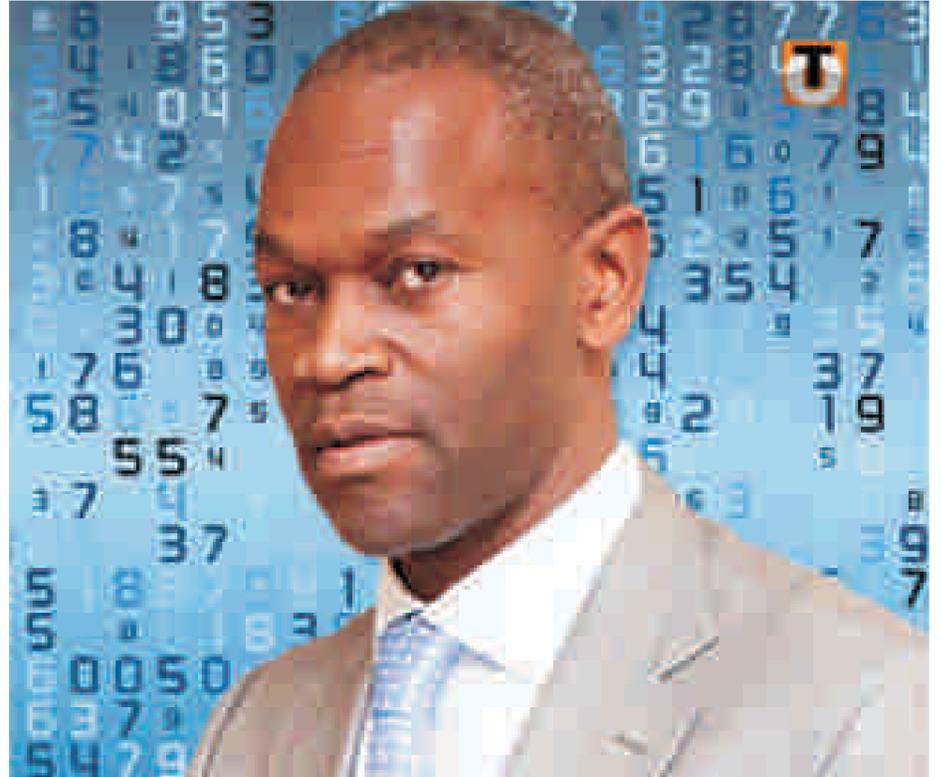
Nous avons pu mobiliser ces investissements en un laps de temps, comme vous le dites, tout simplement parce que le Togo s'est doté d'une stratégie (le DSRP) qui a défini de façon assez claire les priorités de développement du pays. Ce document nous a permis de cibler nos interventions selon les besoins identifiés par le pays d'une part, et selon les moyens dont nous disposons d'autre part, tout en assurant la complémentarité de nos actions respectives. Il faut aussi noter que lorsque nos deux institutions se sont ré-engagées au Togo en 2008, le pays sortait d'une

longue crise socio-économique qui avait sérieusement affecté le tissu économique et social. Il fallait donc aller très vite, avec des projets d'urgence, pour soutenir les secteurs les plus durement touchés, comme celui des infrastructures par exemple. Et c'est exactement ce que nous avons fait.

Republicoftogo.com : Les réformes conduites par le gouvernement pour créer un cadre macroéconomique stable vous paraissent-elles fiables ? Que conseillerez-vous à l'Etat togolais pour renforcer ce cadre ?

Hervé Assah : Après notre ré-engagement au Togo en 2008, nos premiers financements étaient destinés à soutenir le Togo dans la mise en œuvre des réformes économiques et structurelles destinées à assainir le cadre macroéconomique. Les différents appuis budgétaires que nous avons apporté dans ce sens -- au total 5 ; et je rappelle que la signature de l'Accord de Financement pour le 5ème appui budgétaire est intervenu le 15 juin dernier -- ont aidé le Togo à mettre en œuvre des réformes spécifiques visant à améliorer la gouvernance économique, la gestion des finances publiques, et à améliorer la gouvernance des secteurs clés de l'économie nationale, tels que les phosphates, le coton, l'énergie et les télécommunications. Nous saluons les efforts qui ont été faits dans ce sens et qui ont permis d'utiliser les ressources publiques de manière optimale et efficace, avec pour cible principale, le financement de la relance économique et sociale du pays.

Toutefois, nous encourageons le gouvernement à poursuivre et à intensifier les réformes pour pouvoir accélérer la croissance, en développant quelques pôles de croissance potentielle comme les services de transit et logistique (transport, port, services financiers, technologies de l'information), l'agriculture (coton, cacao, café, riz), les mines et le tourisme, tout en consolidant les infrastructures et la capacité du capital humain. Cela permettra de créer des emplois générateurs de revenus, de créer de la richesse et partant, de permettre une meilleure inclusion de toutes les couches sociales et de réduire la pauvreté. Quant à nous, nous restons disponibles pour apporter tout notre appui dans ce sens.



Republicoftogo.com : La Banque mondiale et la BAD seraient-elles prêtes à s'engager sur d'autres projets dans les mois à venir au Togo ? Si oui dans quels domaines ?

Hervé Assah : Tout à fait ! Pour ce qui concerne la Banque mondiale, nous avons élaboré une stratégie intérimaire 2012-2013, qui sert de cadre de référence pour nos interventions. Il s'agit d'une stratégie intérimaire, parce que nous attendons la finalisation et l'adoption du second Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté que le Togo est en train d'élaborer. Lorsque ce document sera prêt, la Banque va élaborer une stratégie complète (sur 3 ou 4 ans) pour soutenir la mise en œuvre du DSRP-2, et il est évident que nous allons élaborer de nouveaux projets et programmes dans ce sens. Mais compte tenu de ce qui précède et de la teneur de la nouvelle Stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique, je puis vous dire que les projets permettant l'accélération d'une croissance inclusive et créatrice d'emplois, le renforcement de la résilience aux changements climatiques et le renforcement des capacités occuperont une place de choix.

Il en sera de même pour la BAD dont la stratégie actuelle qui s'étend à 2015 sera revue à mi-parcours de sa mise en œuvre (en 2013) pour prendre en compte les axes de développement prioritaires du nouveau DSRP.

Republicoftogo.com : L'un des facteurs qui ont milité en faveur de la reprise de la coopération des deux institutions financières internationales et d'autres partenaires avec le Togo, reste retour de la stabilité politique. Pensez-vous que le gouvernement togolais est encore en mesure d'assurer cette stabilité politique et l'apaisement social surtout avec la tension qui commence à monter au sein de la classe politique ?

Hervé Assah : Notre souhait est que la stabilité politique soit assurée pour

permettre une bonne mise en œuvre des programmes de développement que nous finançons pour le bénéfice ultime des populations togolaises.

Republicoftogo.com : Des journaux privés ont affirmé en début de semaine que 45% de l'aide accordée au Togo par la BM et la BAD avait été détournée. Ils évoquent une "investigation" menée par les deux institutions qui laissent apparaître une "gestion mafieuse". De lourdes accusations. Qu'en est-il exactement ?

Hervé Assah : Nous avons effectivement vu ces articles et avons été surpris de l'interprétation erronée qui a été faite de ce qu'est en réalité un taux de décaissement. Pour la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, le taux de décaissement d'un projet et par extension celui d'un portefeuille, est un des indicateurs de la bonne santé de ce portefeuille. Lorsque les projets décaissent de façon satisfaisante, cela prouve que la mise en œuvre de ces projets se passe bien. Un taux de décaissement de 45% pour des portefeuilles jeunes comme les nôtres est une bonne chose. Cela veut dire que pour un montant total alloué à un projet qui dure cinq ans en moyenne, 45% de ce montant total a été utilisé pour financer les activités du projet à la date d'aujourd'hui et que le reste soit 55% des fonds sera utilisé progressivement dans le cadre du projet entre aujourd'hui et les années qui restent à courir avant la fin du projet.

Toutefois, nous pensons que ce taux de décaissement pourrait être amélioré. Des recommandations issues de la revue des portefeuilles de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement au Togo ont été donc faites dans ce sens.

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que globalement, les portefeuilles de la BAD et de la BM au Togo se portent plutôt bien, et ne souffrent d'aucun problème majeur.

Source : republicoftogo

Le Civisme Aujourd'hui

EVITONS DE LAISSER NOS ANIMAUX DOMESTIQUES TRAÎNER DANS LES RUES

Il est fréquent que l'on s'aperçoive que des chiens, des chèvres, des moutons et autres errent sur les voies publiques. C'est un fait qui est ordinaire aussi bien dans la capitale Lomé que dans les autres villes du pays. Plusieurs éleveurs amateurs ne prennent pas soin de leurs animaux qu'ils laissent pavaner dans les quartiers et surtout dans les rues. Une situation qui est souvent à l'origine de plusieurs cas d'accidents relevés dans les quartiers. Au lieu d'enfermer ces animaux domestiques dans un coin de leur maison, ces propriétaires les laissent circuler dans les rues, ce qui empêche les conducteurs de circuler. La pratique est encore plus fréquente dans les périphéries de la ville de Lomé et dans les autres villes de l'intérieur.

Les citoyens qui laissent leurs animaux le font pour permettre à ces bêtes d'aller se chercher les herbes à brouter alors qu'ils savent que dans les villes, il se pose un problème de pâturage. Ce qui fait que ces animaux se promènent dans les rues et au niveau des dépotoirs anarchiques. Cette situation dérange plusieurs passants et les conducteurs sur les routes. Elle occasionne également des accidents et des conflits récurrents entre voisins dans les quartiers. Or les propriétaires de ces animaux ne savent pas que c'est une négligence que de laisser ses animaux traîner dans les rues. Non seulement ils ignorent les règles élémentaires de l'élevage mais aussi les



règles du code de la route.

Les propriétaires d'animaux domestiques devraient savoir qu'il est permis d'élever mais dans le respect des autres dispositions de la république. Sur ce, ils doivent faire preuve de plus de responsabilité. Laisser ces animaux dans les rues n'est pas un acte civique. Il n'est pas conseillé d'élever des moutons, des volailles et chèvres en pleine ville. De la même façon, il n'est pas conseillé de laisser pavaner son chien dans les rues. Il nous revient en tant que citoyens responsables de contribuer à donner à nos villes un aspect moderne et de ne pas créer des problèmes aux passants en laissant nos animaux domestiques à l'air libre. Où qu'on soit au Togo, évitons de laisser nos animaux domestiques traîner dans les rues.

La Rédaction

Identification des abonnés de téléphonie mobile au Togo L'OPÉRATION PREND FIN DEMAIN

C'est depuis Juillet 2011 que l'Etat togolais a pris la décision d'identification des abonnés des réseaux de téléphonie mobile du Togo. Cette décision prise en Conseil des Ministres et qui est d'ailleurs contenue dans un décret présidentiel est l'apanage de l'Autorité de Réglementation des secteurs des Postes et Télécommunication (ART&P) et les Sociétés de Téléphonie mobile qui doivent veiller à son application. La décision a été étudiée et les opérations d'identification ont été annoncées depuis Décembre 2011 et démarrées officiellement en Janvier. Dans vingt-quatre heures, les opérations prennent fin et les abonnés de téléphonie mobile qui ne se feront pas enregistrer verront les services de leur téléphone coupés à partir du 1er juillet.

C'est un communiqué de l'Autorité de Réglementation des secteurs des Postes et Télécommunication sorti le mercredi dernier qui apporte la précision sur la date de la fin des opérations. Le procédé est tout simple pour se faire enregistrer. Il suffit juste de présenter une copie de sa carte d'identité ou de toute autre pièce d'identité comportant une photo au guichet de son opérateur. Les retardataires ont encore quelques heures pour se plier à la décision de l'autorité. Au cas échéant, ils verront les services réduits et coupés. Le communiqué de l'ART&P est sans équivoque, « A défaut (de l'identification), la ligne sera restreinte à la seule réception des appels dès le 1er juillet et purement et simplement désactivée le 15 juillet », peut-on lire dans le communiqué. Cette opération d'identification va mettre fin aux cartes SIM anonymes. Ces dispositions des autorités togolaises et de l'ART&P ont pour objectif de lutter contre la criminalité et le terrorisme. A la fin de l'identification, les opérateurs seront en mesure de répondre aux réquisitions de la



police et de la Justice comme le vise d'ailleurs le décret pris en juillet 2011.

Depuis quelques années, on note de nombreuses tentatives d'escroquerie réalisées sur internet, depuis le Togo invitent les victimes potentielles à contacter des numéros mobiles dont il était jusqu'à présent impossible de retrouver les titulaires. Il sera désormais possible de retrouver les traces de ces individus. En dehors de ces tentatives d'escroquerie, on note également des menaces téléphoniques sur la vie de certains citoyens à travers des numéros inconnus. A partir de ce mois de Juillet, toutes ces pratiques doivent normalement cesser sinon leurs auteurs seront facilement poursuivis et arrêtés par la gendarmerie. Mais ceci ne doit empêcher qui que ce soit de se faire enregistrer. En même temps que cette mesure permet de lutter contre les pratiques anormales, elle va permettre d'assurer la sécurité des citoyens en difficulté.

Didier ASSOGBA



Togotelecom

COMMUNIQUE

IL NOUS A ETE RAPPORTE QU'UNE SOCIETE DE LA PLACE PRETEND COMMERCIALISER LA TELEVISION SUR INTERNET. TOGO TELECOM INFORME LES PERSONNES AYANT SOUSCRIT AUPRES DE CETTE SOCIETE QU'ELLE N'EST PAS RESPONSABLE DE CE GENRE D'OFFRES.

PAR CONSEQUENT, TOGO TELECOM NE SAURAIT REpondre DES QUESTIONS LIEES A CE SERVICE ET INVITE LE PUBLIC A LA VIGILANCE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE 112 OU CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : www.togotelecom.tg

LA DIRECTION GENERALE

PARTENAIRE OFFICIEL



Foire Artisanale du Togo

Le Label de l'Artisanat de l'Africain

KARA 2012 05 AU 15 JUILLET

50 ANS

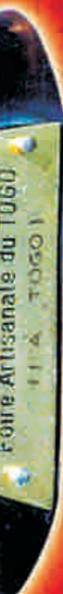
INFOLINE 22 26 15 64

90 05 53 75 / 98 36 07 71

PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS



THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL



Le mois de juillet à Kara UN CARREFOUR D'ATTRACTION CULTUREL ET D'AFFAIRE

Les jours avancent et le peuple kabyè s'active déjà dans la préparation des évalas de l'année 2012. Selon certaines sources, le rendez-vous de cette année est pris déjà à partir du 14 juillet prochain. Comme à l'accoutumé, ce mois reste le mois culturel dans la ville de Kara qui rompt avec la monotonie de tous les jours. Longtemps marquée par l'initiation des jeunes garçons – évalas - et l'initiation des jeunes filles, on constate depuis quelques années que bon nombre d'activités notamment les concerts en plein air, les séances de sensibilisation sur les MST par PSI, les dépistages gratuits fait par aimes-Afrique, les retrouvailles entre amis dans les bars les soirs, pour ne citer que ceux-là se sont greffés à la fête traditionnelle de la préfecture de la Kozah.

Cette année, à part les rites initiatiques en pays kabyè le mois de juillet va connaître encore un agenda bien chargé. On peut déjà citer la finale de la phase régionale de l'élection miss Togo qui va se dérouler le 21 juillet prochain, la demi-finale du concours organisé par Toofan et Togotélécom, cool caché M'fri, qui va se dérouler en plaine période des évalas. Quelques jours avant le début annoncé des Evalas, la foire artisanale pose spécialement sa



valise dans la même ville pour son édition 5 cette année du 5 au 15 juillet. Elle aussi sera marquée sur le plan culturel par des concerts et spectacles, concours Miss FA Togo et de cuisine, défilé de mode, dîner de gala et autres activités pas des moindres.

Il faut rappeler que les rites initiatiques évalas et akpéma sont une étape importante que les jeunes Kabyè doivent passer avant de jouer dans la cours des grands c'est-à-dire apporter son point de vu dans la prise de décision par les sages de la société parce qu'étant désormais adultes. La lutte des évalas draine chaque année, un nombre important de togolais curieux de vivre cette culture et un nombre important de touristes venus de plusieurs pays. C'est aussi l'une des occasions que saisissent les opérateurs économiques qui



profitent de la marée humaine pour faire la promotion de leurs services ou de leurs produits. La préfecture de la Kozah est désormais un véritable carrefour culturel et de la promotion des affaires notamment dans le mois de juillet.

London KAWANA (stagiaire)

Les hauts et les bas des ménages pluriels CES HOMMES AGES QUI VIVENT ENCORE CHEZ LEURS PARENTS

La définition traditionnelle de la famille élargie qui semblait en perte de vitesse reprend de l'ampleur de nos jours. Même si la forme est beaucoup plus moderne, on voit aujourd'hui des couples constitués qui après leur mariage, décident de s'installer le plus souvent dans la maison familiale de l'homme. Le phénomène souvent observé dans les familles riches des télé-novelas sud américaines gagne du terrain dans nos villes. Et les raisons évoquées par ces couples sont très vite oubliées et les voici partis pour toute une vie dans un ménage pluriel. Mais au fait, cette situation est-elle vivable pour les jeunes couples ? Comment vivent-ils leur intimité au milieu de tant de monde, surtout des parents ?

Pour la plupart, les couples dans un ménage pluriel avec les parents reconnaissent s'être installés sur exigence des parents d'abord pour leur permettre d'économiser en vue de pouvoir se construire un chez. Mais, très peu sont ceux qui arrivent à s'extirper de cette situation où ils finissent par s'éterniser. Pour d'autres encore, c'est l'état de santé des parents qui les obligent à leurs offrir les services des conjointes par un partage des tâches. Toujours est-il que cette cohabitation n'est pas sans heurts. Très souvent, c'est l'œil trop regardant de l'un des parents – souvent la maman – dans la vie du couple qui déclenche les hostilités. Ce qui fait de ces maisons des éternels rings de box. Pour ces couples, surtout lorsqu'ils sont jeunes, cette cohabitation les empêche parfois de vivre pleinement leur vie amoureuse et d'afficher au grand jour l'affection qu'ils ont l'un pour l'autre.

Malgré les bas côtés de ce phénomène renaissant, il faut reconnaître qu'il offre pour les couples une sécurité infaillible pour les enfants confiés aux bons soins des grand-mères. De ce fait, ces couples échappent quasiment au phénomène des domestiques capricieuses et inexpérimentées et confient l'éducation et la surveillance de leurs enfants à des personnes connues et sûres.

Le même phénomène existe au Japon où les familles bâtissent sur le même terrain et en hauteur au fil des générations. Ainsi, la première génération constituée des grands parents qui habitent au premier niveau accueille chaque jour ses petits enfants en l'absence des parents et assure leur garde. Ceux-ci ne sont récupérés qu'au retour de leurs parents avant qu'ils ne regagnent leur appartements et vivre intimement leur vie. La grande réunion familiale se fait tous les dimanches où tous les membres de la famille se retrouvent autour d'un grand repas. C'est là l'exemple d'une société modèle qui devrait inspirer les ménages pluriels locaux.

Pablo ZOUBE

Du décapage au diabète et à l'infertilité LES FEMMES ARTIFICIELLEMENT CLAIRES PRISES DANS UN ENGRENAGE INFERNAL



Elles sont abondantes, les filles, les femmes parfois même les hommes qui prennent un vilain plaisir à se décapier, c'est-à-dire essayer par tous les moyens d'enlever la marque distinctive du Noir, la couleur de sa peau. Ce phénomène prend de l'ampleur et cause des dégâts sur les cellules épithéliales et même sur l'organisme tout entier. Et pourtant la peau, qu'elle soit de n'importe quelle couleur est un don reçu depuis la conception.

Le décapage ou la dépigmentation consiste pour un individu à peau noire à utiliser des produits pour nettoyer une surface en la débarrassant de ce qui la recouvre. Dans le cas d'espèce, la dépigmentation ne parvient pas à enlever la couleur noire de la peau. L'utilisation des produits éclaircissant mélangés à quelques artifices a pour effet de rendre la membrane de la peau moins rugueuse, ce qui laisse transparaître les capillaires et

donne aux femmes l'impression d'une peau plus claire. A cet instant précis, elles sont heureuses parce que objet de tous les compliments sur l'éclat de leur peau. Ce qu'elles ignorent, ce sont les multiples complications qui en découlent.

En effet, l'une des conséquences de la dépigmentation, la plus connue de tous ce sont les difficultés de cicatrisation de la peau. Lors de l'aminçissement de la membrane par sa dilatation, la couche basane meure et enlève à la peau toute possibilité de cicatriser en cas de plaie. Ceci a également une incidence chez les sujets dépigmentés et porteurs de grossesses. Selon une étude du Professeur Mam du Sénégal, 25% d'entre elles qui accouchent par césarienne meurent des suites de l'opération. Sans compter les risques pour le bébé qui se nourrit du sang infesté de la mère. Pour couronner le tout, cette étude montre que les femmes qui prennent le plaisir à s'éclaircir la peau courent des risques d'infertilité.

Parallèlement, une autre communication donnée par le Docteur Ngono du Cameroun montre qu'au cours de l'application des substances éclaircissantes sur la peau, les capillaires qui sont à fleur de peau absorbent le sucre contenu dans les corticoïdes – une substance générique des produits éclaircissants. Ce sucre passe dans le sang et augmente le taux de sucre dans ce liquide précieux. La conséquence directe c'est le diabète qui s'accroît – si le sujet n'arrête pas la dépigmentation – avec les problèmes rénaux et l'hypertension artérielle.

Il est universellement connu qu'à trop s'opposer à la nature, l'homme sort toujours perdant. Il faut donc éviter de se tuer à petit feu en voulant à tout prix se débarrasser de cette peau noire de laquelle d'autres races voudraient se rapprocher en se bronzant.

Paul Katassoli



Acteurs et Professionnels de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de l'Agroalimentaire et de la gastronomie; Distributeurs et Représentants de marques de produits alimentaires,

PARTICIPEZ
À LA 1^{ère} EDITION DU

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE
DE LOMÉ (SIALO) 15 - 18 AOÛT 2012**

EXPOSITION - VENTE - JOURNÉES PROMO - CONFÉRENCES & ATELIERS DE FORMATION
ANIMATIONS MUSICALES & CULTURELLES - CONCOURS - EXCURSION - NUIT DU SIALO

CETEF <<TOGO 2000>> PAVILLON OTI

www.sialo.org

info : 22 34 96 04 / 22 30 27 27
90 21 79 79 / 99 99 79 79





TOGO TELECOM

GRANDE CAMPAGNE DE RÉACTIVATION GRATUITE JUSQU'AU 06 JUILLET 2012

• Cartes SIM illico désactivées

Réactivation par rechargement d'une carte illico
d'un **montant minimum de 1000 F CFA**



• Cession gratuite

Comptes illico et Chemoi



Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGDE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg